L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 19 MAI 1889. — 62me Année

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second-Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 19 MAI 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par Jas. P. Guinault—à l'encoignure des rues Dumaine et White—25 vaches laitières et trois taureaux.

Par le Shérif—à la Bourse des Encanteurs—Un certain jugement et droits dans un procès.

L'Exposition française du Centenaire, et les Américains.

On l'a déjà dit, avec raison, nous sommes dans le siècle des centenaires. Cela tient à deux raisons particulières. D'abord, nous touchons à la fin du dix-neuvième siècle—c'est-à-dire que nous achevons la série de cent années, la plus féconde en événements qui intéressent le plus l'humanité moderne, qui ont le plus profondément changé la face du monde. A quelques années de distance, il y a eu deux tourmentes politiques qui ont puissamment contribué à affranchir les peuples. Toutes les nations de la terre étaient, depuis des siècles, sous le joug de l'absolutisme; elles ont secoué ce joug, repris leur libre arbitre, recouvré la possession d'elles-mêmes et substitué à la souveraineté d'un seul, la souveraineté populaire.

Les deux plus grandes transformations de ce genre ont été la révolution américaine et la révolution française. Elles ont établi deux principes nouveaux, qu'il n'est plus permis, aujourd'hui, de contester: premièrement, que les peuples ont le droit et le devoir d'administrer eux-mêmes leurs affaires, et que la vérité politique est dans le "self-government."

Secondement, que les nations ne doivent pas s'opprimer les unes les autres; que chaque nationalité veut être respectée; que le prétendu droit de conquête est un crime; qu'il n'est permis à aucune agglomération d'hommes de mettre le pied sur une autre agglomération d'hommes, sous le prétexte qu'elle a plus de soldats et de canons à placer en ligne de bataille; que l'indépendance du pays à pays est aussi sacrée que la liberté de citoyen à citoyen; qu'enfin, la colonie, quand elle existe, n'est pas une vassale, et qu'elle veut être gouvernée suivant les mêmes lois, jouir des mêmes privilèges que la métropole.

Ces inestimables bienfaits dont il jouit, le dix-neuvième siècle en a la conscience; il les apprécie comme ils le méritent; il en rapporte l'honneur à qui de droit; il en éprouve une vive reconnaissance. Il ne lui fait pas grande vertu pour cela; il lui suffit d'avoir le sentiment de l'intérêt bien entendu et un peu de droiture au cœur. Rien n'exalte le génie et le patriotisme, chez les contemporains, comme le spectacle des honneurs rendus aux hommes qui ont été utiles aux générations précédentes.

De là, l'idée de glorifier les illustrations de l'histoire et les événements qui ont exercé une puissante, une heureuse influence sur l'avenir des sociétés; de là, les témoignages publics de gratitude accordés aux bienfaiteurs comme aux générations bienfaitrices de l'humanité. Et, comme, à une époque essentiellement économique comme la nôtre, tout sert de prétexte et de thème au développement des industries agricoles et industrielles, à l'accroissement de la richesse publique, c'est par des Expositions grandioses annuelles qu'on appelle tous les peuples à participer, que l'on célèbre ces fêtes, ces centenaires.

Il faut bien qu'il ait surgi, chez les nations récemment émancipées, un nouveau sentiment, inconnu jusqu'à elles, puisqu'il y a des événements qui sont survenus, il y a plusieurs siècles, dont l'on n'avait jamais célébré solennellement la mémoire, et que l'on va fêter dignement, pour la première fois. Nous prendrons pour exemple la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb—le fait incontestablement le plus considérable, le plus fécond en conséquences bienfaisantes de l'ère chrétienne—qui a eu lieu, il y a quatre siècles, et dont on célébrera, en 1892, le quatrième centenaire, après avoir gardé sur lui un ingrat silence pendant un aussi monstrueux laps de temps.

On a beau plaisanter l'humanité moderne sur son matérialisme, sur son scepticisme, et chercher à la rabaisser au profit du passé. Elle a ses faiblesses, comme les générations qui l'ont précédée, cela est vrai; mais elle a aussi des grandeurs, des élans de cœur, de foi, d'enthousiasme patriotique et humanitaire qui étaient restés latents avant elle.

Quiconque ne reconnaît pas cela, calomnie notre époque. Nous ne valons peut-être pas mieux que nos pères, individuellement; comme ensembles, comme groupes nationaux, nous les dépassons de cent coudées.

C'est là ce qui donne tant d'importance, tant de grandeur, tant de popularité à l'Exposition du centenaire de 1789. Tous les peuples ont profité de la Révolution française; tous les peuples veulent y prendre part et concourir à en glorifier le souvenir. On a beau nous dire que les rois, que les empereurs, que les gouvernements s'abstiennent d'y paraître et font grève; c'est que faiblesse dont nous sommes les premiers à les excuser; mais, ce qui est impardonnable, de leur part, c'est la malpresse avec laquelle ils avouent ainsi publiquement, qu'il y a deux courants opposés dans l'humanité: l'un qui tend à faire reculer les peuples vers un passé d'ignorance grossière et d'absolutisme brutal; l'autre qui les entraîne vers un avenir de lumières scientifiques, de libéralisme et de démocratie aux proportions grandioses. Il n'est pas aujourd'hui, en Europe, un roi qui ne se mette en contradiction manifeste avec la masse de ses sujets, et ne soit obligé de confesser que ses intérêts et les leurs sont opposés et contradictoires.

Quelle belle occasion il y avait là, pour les gouvernements de la race latine, tous issus des idées modernes, tous enfants de la Révolution, de s'affirmer, en face des empiètements constants et inquiétants des races du Nord! Ni l'Italie, ni l'Espagne officielles ne l'ont compris. Cela est d'autant plus étrange, que toutes les deux sont gouvernées actuellement par l'ancienne fine fleur du libéralisme—nous dirions, volontiers, du révolutionnarisme de ces deux pays.

Autrement heureuses sont les contrées américaines, chez lesquelles les gouvernants et les gouvernés suivent une même tendance, obéissent à un même principe et poursuivent un même but: l'affranchissement du peuple, le développement de ses intérêts et de ses richesses. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les deux Révolutions auxquelles les nations de l'Europe et de l'Amérique doivent leur délivrance, l'accroissement prodigieux de leur dignité et de leur bien-être, sont sœurs; qu'elles ont exercé, l'une sur l'autre, une influence toute puissante. Cela est si vrai, que l'on ne peut comprendre le présent état politique et social de l'Amérique, sans l'intervention de la France, et que l'on n'a le droit d'affirmer que, sans la Révolution américaine, celle de la France aurait, probablement, été ajournée pour longtemps encore.

Aussi avec quel élan, quel enthousiasme, tous les républicains de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Centre, de l'Amérique du Sud, sans distinction de race, d'origine nationale, se rendent-ils à l'Exposition du Centenaire de Paris! C'est un véritable exode de tout ce qui peut se déplacer, pendant deux ou trois mois, pour aller contempler les magnificences auxquelles le peuple français, la République française, convient toutes les nations. Les chiffres sont étonnants, ils dépasseront de beaucoup cent mille âmes, ils atteindront probablement deux cent mille.

Les Américains sont merveilleux, avec leurs statistiques; ils en ont le génie, ils en font sur tout, ils les introduisent partout. Du premier coup, ils se sont mis à calculer ce que pourrait bien rapporter à la France et à une partie de l'Europe, cette énorme multitude de visiteurs, et ils sont arrivés, en supputant les dépenses de chaque jour, depuis le départ jusqu'au retour, à un total qui doit dépasser $100,000,000 et atteindra peut-être $150,000,000, sinon davantage. Nous citons les différents chiffres du *Herald* et du *Sun*, de New York. Leurs calculs sont basés sur une dépense de $5 par jour. Les chiffres donnés par M. Alex. D. Anderson, secrétaire du "Board of Promotion" de l'Exposition des Trois-Amériques de 1892, sont de $200,000,000.

La France a commis bien des fautes politiques, à l'intérieur; mais, à l'extérieur, elle n'a fait que du bien à tous les peuples, près d'elle et loin d'elle. Elle s'est montrée d'une générosité, d'une chevalerie, sans exemple dans l'histoire. Elle en est, aujourd'hui, amplement, glorieusement récompensée; elle voit tous les peuples venir l'acclamer chez elle et lui porter leur argent, sans compter, sans lui poser la moindre condition. Le spectacle magnifique auquel nous assistons, nous inspire, sur l'humanité, cette pensée consolante: c'est que les diplomates ont beau ruser dans leurs cabinets, et les canons tonner sur les champs de bataille, c'est, en définitive, à la générosité, aux idées grandes et libérales, que reste la victoire décisive.

Développement d'une mine de charbon sur une base solide.—Les journaux ont annoncé que des capitalistes de la Nouvelle-Orléans devaient se réunir à la banque Métropolitaine dans le but d'entendre le rapport de M. Jas. T. Rood qu'ils avaient chargé de faire un examen de la mine de charbon connue sous le nom de "Horse Creek", située dans le comté Walker, de l'Alabama, à environ vingt-sept milles de Birmingham.

A cette réunion se trouvaient un grand nombre de messieurs qui favorisent l'augmentation projetée du fonds capital devant servir à couvrir les frais auxquels entraîneront les travaux de développement—développement dont l'urgence s'affirme par les commandes des grands consommateurs qui apprécient la qualité excellente du charbon extrait de cette mine.

M. Rood a été très explicite dans son rapport, car il avait apporté les soins les plus minutieux à l'examen de la propriété. Aussi a-t-il convaincu ses auditeurs, que la "Horse Creek Coal & Coke Company" possède une mine exceptionnellement bien située pour être économiquement exploitée, et que son charbon, inférieur à nul autre, sera toujours en demande.

De plus, les moyens de transport sont nombreux, et les taux de fret peu élevés. Les travaux d'exploitation pourront se poursuivre toute l'année. L'exposé des faits par M. Rood a paru aux hommes d'affaires si lucide, si convaincant, que plus de la moitié des 2000 actions du fonds qui représentera le capital de la compagnie réorganisée, a été promptement placée, et les messieurs dont les noms suivent ont été nommés directeurs: N. D. Wallace, Jacob Hassinger, Frank Roder, John B. Myers, C. Madnell, de la Nouvelle-Orléans, et A. Le More et Walter Moore, de Birmingham. Les officiers seront: Président, Walter Moore; vice-président, N. D. Wallace; secrétaire et trésorier, John B. Myers.

Il est certain que cette entreprise est excellente, et que, pour être menée à bien, elle ne pouvait être confiée à des hommes plus prudents, plus probes. Ceux qui seront intéressés dans son exploitation n'auront qu'à s'en féliciter, car elle leur vaudra de fort beaux gains. C'est là une occasion unique qui s'offre aux capitalistes pour le placement de leur argent.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Directeurs dont on a lu les noms, des hommes avantageusement connus à la Nouvelle-Orléans.

Maisons en location.—Dans la colonne des petites annonces, on verra offertes en location, à Mandeville, six jolies maisons parfaitement meublées et parfaitement meublées. Elles font face au lac et sont à proximité du débarcadère du steamer "New Camelia." Pour renseignements, s'adresser, en ville, rue Tremé, 275.

Photographie.—Un coup d'œil jeté sur la galerie de portraits de M. Simon, photographe, 183 rue du Canal, près du Grand Opera House, et 21, rue de l'hôpital, ne saurait laisser aucun doute sur l'habileté et la valeur artistique de ce dernier. Tous les portraits qui sortent de ses ateliers sont réussis. M. Simon excelle en outre dans les vieilles peintures. Il a aussi la spécialité de la reproduction et du grossissement et il excelle dans ses différents procédés. La photographie exige un coût qui pratique cet art, un véritable sentiment artistique, et ce sentiment M. Simon le possède à un très haut degré.

Piedmont Air Line.—Les trains par cette voie arrivent à New York en 45 heures. C'est la route la plus courte; les convois y circulent avec une extrême rapidité. Les voyageurs arrivent à New York à 1 h. 20 de l'après-midi, à temps pour le départ par toutes les lignes de steamers allant en Europe, ce qui est un grand avantage par ces temps d'exposition universelle. On peut se procurer tous les renseignements désirables en s'adressant au bureau des tickets, rue de la Commune, No 146. Voir l'annonce.

—La fièvre en frisson dont les formes sont variées paraît être guérie souvent après l'absorption de fortes doses de quinine, mais ils n'en est rien et elle se manifeste à nouveau sans provocation aucune pour devenir plus violente encore. Pour guérir de cette maladie opiniâtre, il faut prendre du "Hostetter Stomach Bitters", rien de mieux. C'est le seul remède efficace alors que toutes les recettes de la pharmacopée ont été essayées; il détruit jusqu'aux plus petites traces du mal. Plus encore: le Bitters protégera contre la malaria et d'autres maladies les personnes vivant dans des pays où l'atmosphère est viciée et généralement attaque le foie, les intestins. Le Bitters enfin guérit: rhumatismes, constipation, maux de reins.

Le journal "L'Abeille de la Nlle-Orléans" est mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, au bureau des Renseignements Commerciaux, à la Section des Colonies françaises, Esplanade des Invalides.

TRADE — S.S.S. — FOR THE BLOOD — MARK

LE SPÉCIFIQUE DE SWIFT

Est une préparation entièrement végétale ne contenant ni Mercure, ni Potasse, ni Arsenic, ni aucune autre substance toxique.

LE SPÉCIFIQUE DE SWIFT

A guéri des centaines de cas d'Epithélioma ou Cancer cutané, des milliers de cas d'Eczéma, de maladies de peau, et des centaines de milliers de cas de Scrofules et Impuretés ou Empoisonnement du Sang.

LE SPÉCIFIQUE DE SWIFT

A soulagé des milliers de cas d'Empoisonnement Mercuriel, Rhumatisme et Ankylose.

CHATTANOOGA, TENN., 27 Juin 1888. Swift's Specific Co., Atlanta, Ga. Messieurs:—Au commencement de cette année je fus atteint d'un empoisonnement du sang. J'ai commencé l'usage du S. S. S., et je trouve déjà un mieux sensible. Je continue le remède et je le continuerai jusqu'à entière guérison. Agréez, etc.
DR. P. HOWARD.
111 W. 6th St.

COLUMBIA, S. C., 7 Juillet 1888.—Swift's Specific Co., Atlanta, Ga.—Messieurs: Pendant deux ans j'ai souffert de Rhumatisme musculaire. Mon docteur n'y pouvait rien. J'ai pris plus d'une douzaine de bouteilles de votre S. S. S., et maintenant je suis aussi bien qu'avant ma maladie. Je suis persuadé que je dois ma guérison à votre remède et je le recommande à toute personne souffrant d'une maladie du sang. Agréez, etc.
O. E. HUGHES,
Conducteur au C. & G. Railroad.

WACO, TEXAS, 9 Mai 1888.—Messieurs: La femme d'un de mes clients était affligée d'une maladie de peau repoussante qui lui couvrait tout le corps. Alitée pendant plusieurs années, elle souffrait jour et nuit de démangeaisons violentes. La maladie déjouait tous les efforts des médecins. Enfin son mari lui donna le Spécifique de Swift, et presqu'aussitôt le mieux se déclara; en quelques semaines elle semblait rétablie, et maintenant elle ne porte aucune trace du mal dont elle a souffert. Agréez, etc.
J. E. SEARS,
Droguiste en gros, Austin, Tex.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 18 mai:

La semaine passée a été assez chaude pour activer la pousse des produits de la terre, mais, par contre, nous n'avons pas assez d'humidité. La sécheresse est extrême, à peu près partout. De là, les souffrances du maïs; il ne lève pas avec toute la rapidité qu'on pourrait désirer. Nous apprenons que le coton est en meilleur état que les autres plantes, qu'il est moins en retard. Partout où le riz a pu être irrigué, il est actif, mais beaucoup de planteurs ont été privés de leurs moyens ordinaires d'irrigation, par la baisse du fleuve et la majorité d'entr'eux n'a pas encore de pompes pour résister aux effets de la baisse des eaux du Mississippi et des bayous; aussi, en beaucoup d'endroits, le riz souffre-t-il également. Au moment où nous écrivons, tout nous fait espérer une pluie prochaine; nous en voyons tous les indices dans l'état de l'atmosphère. Nous espérons, la semaine prochaine, avoir à faire un meilleur rapport sur l'état des récoltes.

—Le général S. H. Sanford, le planteur sucrier bien connu, de la Louisiane, grand cultivateur d'orangers et grand voyageur aussi, a vendu, récemment, son habitation Oakley, paroisse Iberville, aux frères Damaré, de St-Jacques. Ils en ont pris possession, mais ils continuent les mêmes cultures et la même direction. Le prix d'achat a été de $20000. C'est bon marché, eu égard à l'heureuse situation de cette belle propriété. Nous voudrions la voir convertir en usine centrale.

—Nous trouvons dans le *Houma Journal*, les détails suivants sur les récoltes, à Brusly Landing:

Le maïs vient bien, quoique la récolte ne soit pas aussi avancée qu'elle devrait l'être, à cette époque de l'année.

Le coton pousse assez rapidement, en certains endroits; dans d'autres, on finit seulement de l'ensemencer.

On a déterré les pommes de terre, que l'on a expédiées sur le marché. Cette récolte a parfaitement réussi et donne un beau bénéfice aux fermiers.

Quand à la canne, elle n'est guère qu'en un état convenable. Les souches sont bonnes, mais un peut pauvres. Il faut de la pluie dans la région sucrière.

Depuis plusieurs semaines, les cultivateurs de riz se servent de leurs pompes.

—Le président Bright, du chemin de fer Houston, Central, Arkansas et Northern, écrit:

Notre Bureau des directeurs s'occupe d'établir une route qui irait à Marksville, paroisse Avoyelles; de là, au bayou Têche, St-Martinville, Nouvelle Ibérie et Morgan City. L'idée de cette ligne est fort bien accueillie, pour deux ou trois raisons que voici:

Morgan City est un port d'entrée plus près, de 40 milles, de l'Amérique Centrale, que la Nouvelle-Orléans. C'est là un argument dont chacun reconnaît la portée.

Nous sommes sûrs, d'avance, que toutes les paroisses, placées sur la ligne, voteront des taxes spéciales de cinq mills, pendant dix ans, en faveur de cette ligne ferrée. Que l'on annonce, une bonne fois, que le chemin va être construit, et nous obtiendrons, bien vite, de chaque paroisse, la surtaxe demandée.

—Déjà un grand nombre de contrats ont été signés par des planteurs sucriers, afin de se procurer de nouvelles machines pour la prochaine récolte. Cela est contraire aux prédictions que l'on faisait, suivant lesquelles les planteurs attendraient, avant de faire de nouvelles améliorations à leurs sucreries, que la diffusion eût dit son dernier mot, mais les résultats obtenus à l'aide de puissants moulins et de cylindres supplémentaires, ont été si heureux, que l'on s'est déterminé partout à faire de nouvelles et grandes dépenses.

A commencer par la fonderie Leeds, cette dernière a récemment construit, pour l'habitation New Hope, de la succession Oliver Beirne, paroisse Ascension, trois puissants cylindres de 40 pouces de diamètre, et de 7 pieds de long, pour remplacer celui de la même dimension, qui avait été construit, auparavant, par la fonderie Fulton, de St-Louis. L'an dernier, on y avait déjà remplacé les deux cylindres supplémentaires—de telle sorte que l'on y possède maintenant un moulin complet de cinq cylindres. C'est un des meilleurs et des plus complets de l'Etat.

MM. Leeds et Cie. ont, aussi, fait un moulin à trois cylindres pour MM. Barker et Lepine, de l'habitation Medora, paroisse Lafourche. Les cylindres sont de 28 pouces de diamètre sur 5 pieds de long.

La même maison fait, en ce moment, de grandes réparations, de grands changements, au moulin de M. J. Zunt, habitation Bellechasse, paroisse Plaquemine; au moulin de Germania, à M. Geo. B. Rouss; elle installe la machine à drainer sur l'habitation Avondale, à MM. Lebeuf et Woogan, paroisse Jefferson; elle y a établi aussi de nouvelles chaudières.

—La maison Whitney fait les travaux suivants:

Un moulin supplémentaire, avec 4000 pieds de surface de chaleur, pour l'habitation Golden Ranch, à M. John R. Gheens, paroisse Lafourche.

Un moulin supplémentaire, de 40 pouces de diamètre sur 5 1|2 pieds de long, pour l'habitation Deer Range, à Mme Agnès Dougherty, paroisse Plaquemine.

Pour la "Hermitage Planting and Manufacturing Co", paroisse Ascension, un moulin supplémentaire, à deux cylindres ayant 44 pouces de diamètre, sur 7 pieds de long.

Pour MM. McLaurie, Underwood et Hart, propriétaires de Bellevue, paroisse Ste-Marie, un moulin supplémentaire avec deux cylindres de 36 pouces de diamètre sur 5 1|2 pieds de long.

Pour Crescent Farm, paroisse Terrebonne, à M. Shaffer, un moulin supplémentaire à deux cylindres, de 24 pouces de diamètre sur 4 1|2 pieds de long.

Pour le Dr Henry J. Sanders, de l'habitation Luckland, paroisse Ste-Marie, un moulin supplémentaire à deux cylindres, de 34 pouces de diamètre sur 5 1|2 pieds de long.

Pour M. A. L. Monnot, habitation Vaufrey, paroisse Ibérie, un moulin à cinq cylindres et une machine à vapeur complète. Les trois premiers cylindres ont 36 pouces de diamètre sur 4 pieds et 1|2 de long. Les deux seconds ont 40 pouces de diamètre sur 4 pieds 3|4 de long;

Pour MM. Caillone et McGinnis, habitation Oakland, paroisse Terrebonne, un moulin supplémentaire à deux cylindres, de 36 pouces de diamètre sur 4 pieds de long;

Pour MM. Ernest D. Burguières, à Cypremort, paroisse Ste-Marie, un moulin supplémentaire à 2 cylindres, de 40 pouces de diamètre sur 5 pieds et 1|4 de long;

Pour le capitaine J. N. Pharr, habitations Fairview et Glenwild, paroisse Ste-Marie, une batterie complète de diffusion, ayant 16 cellules de 48 pieds de diamètre, sur 14 pieds de hauteur. Chacune contient 175 pieds cubes de matière. Chaque cellule pèse 18,000 livres et peut soutenir 40 livres de pression par pouce carré. La feuille de fer est simple, pour chaque diffuseur, avec 17,000 trous.

Pour M. R. H. Allen, habitation Rienzi, paroisse Lafourche, une machine à vapeur de 18 pouces de cylindre.

Pour MM. Polk et Ferris, habitation Ashton, paroisse Rapides, deux moulins; pour MM. J. C. Guédry et frères, habitation Whitmell, paroisse Assomption, une bouilloire tubulaire; autant pour la scierie Dechaux, Chacahoula.

Des filtres-presses ont été vendus: 2 à M. J. Libermuth, habitation Saulsburg, paroisse St-Jacques; 2 à MM. V. et A. Moyer, pour l'habitation Cora, paroisse Iberville; une pour les frères McCracken, pour l'habitation Powhattan, paroisse Avoyelles.

—Parmi les améliorations faites dans la Louisiane, nous devons citer encore les chaudières de marine pour MM. Poitevent et Favre, de St-Tammany.

—Nous apprenons que le projet de Foire d'Etat a été indéfiniment ajourné, par suite de la difficulté de recueillir les fonds pour subvenir aux frais. Les habitants de Bâton-Rouge avaient d'abord souscrit en masse; cela a donné ombrage à d'autres paroisses, qui ont cru que cette Foire aurait lieu à Bâton Rouge. Celles qui avaient la prétention d'en être le siège, ont refusé de souscrire. Il faut espérer que l'on reviendra sur cette disposition d'esprit, et qu'il pourra s'établir une association permanente.

Les humeurs de l'estomac, le Salt Rheum, et toutes les maladies du sang sont radicalement guéries par la Salsepareille d'Ayer.

Aux examens pour le "Civil Service:"

L'examinateur.—Pouvez-vous me dire pourquoi les nègres, pour faire leur feu, frottent deux morceaux de bois l'un contre l'autre, au lieu d'user tout bonnement d'allumettes.

Le candidat.—Parce que leur bois prend plus vite que nos allumettes!

L'examinateur.—Non. Parce que, étant tout nus, ils n'ont pas de pantalons pour incendier leurs allumettes en les frottant dessus!

Les enfants terribles;

Le petit Marius a entendu dire que son père avait souvent mal aux cheveux des suites d'une orgie de la veille.

Hier, il va chez un de ses oncles, qui est chauve comme le dôme des Invalides.

—T'es pas comme papa, toi, lui dit-il, tu n'as jamais mal aux cheveux!

Police correctionnelle:

—Ainsi, vous n'avez pas huit ans et vous avouez être l'auteur de ce vol!

—Oui, monsieur le président.

—Savez-vous que vous commencez un peu tôt.

—Papa est malade, monsieur le président, alors je le remplace!

Si votre sang est vicié, purifiez le sans délai en vous servant de la Salsepareille d'Ayer. Remède sûr et efficace.

Les affections des poumons et les pertes de forces sont des maux faciles à guérir si on les traite convenablement et à temps, ainsi qu'il appert du récit suivant que fait M. D. C. Freeman, de Sydney: "Ayant beaucoup souffert d'attaques pulmonaires, et perdant graduellement mes forces, il m'est agréable d'affirmer ici que l'"**Emulsion de Scott**" composée d'huile de foie de morue avec de la chaux et du soda, m'a beaucoup soulagé; et je suis heureux de pouvoir la recommander à tous ceux qui souffrent comme j'ai souffert. J'ajouterai que c'est un très agréable breuvage à prendre.

KENNESAW ROUTE

Ce chemin populaire a organisé des trains rapides (limités) de la Nlle Orléans à New York. C'est la voie la plus courte et la plus rapide. Chaque train est accompagné de Sleepers-restaurants. Les rails sont en acier et la voie est empierrée; les convois ne soulèvent donc pas de poussière et traversent les régions montagneuses de l'Est Tennessee et de la Virginie. Ils arrivent à New York à midi, à temps pour le départ de tous les steamers en destination de l'Europe.

Pour de complets renseignements, s'adresser à
J. C. ANDREWS,
Agent général de Tickets.
J. J. O'DONNELL,
Agent de Passagers, 22 rue Carondelet.
14mai—14 19 26—juin 2 9.

PIEDMONT AIR LINE

Le "Limited Express" à New York en 45 heures. Arrive à New York à 1 h. 20 de l'après-midi. Se relie directement à toutes les lignes de steamers pour l'Europe.

Pour de plus amples détails, s'adresser au bureau des billets, 146 rue de la Commune, à côté de l'entrée pour les dames à l'Hôtel St-Charles.
M. R. POWER, agent des billets.
GEORGE CROSBEY, agent de passagers.
5mai—4Dim.

TARRIDE.—Décédée, hier soir, à 6 heures, Dame FRANÇOIS TARRIDE, née MARIE TERRADE, âgée de 23 ans, native de Bentayou, canton de Montané, Basses-Pyrénées. Les amis et connaissances ainsi que les membres de la Société Française et du Club de la Démocratie Française sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, dimanche 19 mai, à 4 1|2 heures P. M. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No. 11 rue Madison.
De la part de son époux.

TARRIDE—Décédée hier soir, à 6 heures à l'âge de 23 ans, Dame FRANÇOIS TARRIDE, née Marie Terrade, native de Bentayou, canton de Montané, Basses-Pyrénées, France. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure, aujourd'hui, dimanche, 19 mai, à 4 heures et demie P. M., au No 11 rue Madison.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée, hier soir, DAME MARIE TERRADE, épouse de François Tarride, ex-administrateur, âgée de 23 ans, née à Bentayou, canton de Montané, Département des Basses Pyrénées. MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de mai, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1|2 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, 11 rue Madison.
Par ordre du Président, JOS. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 19mai—1f

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.
En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.
Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.
21 mars—

Stations d'été.

Virginia Beach, Old Point Comfort, Ocean View, Blue Ridge Springs, Alleghany Roanoke, Red, Yellow Sulphur, Montgomery, White Sulphur, et toutes les autres stations d'été des montagnes Blue Ridge et Alleghany. Pour de plus complets renseignements s'adresser à J. C. ANDREWS, 22 rue Carondelet.
19 mai—19, 26.

AVIS.

J'ai, ce jour, vendu mon stock entier et ma clientèle, etc., à MM. HARRY BENJAMIN & FRÈRE.
JOHN ST-BLANCAT.
Par H. B.
Nlle-Orléans, 18 mai 1889. 19 mai—2f

Quartier-général de la Batterie B, Louisiana Field Artillery.

NOUVELLE ORLÉANS, 12 mai 1889.

A l'assemblée régulière de la Batterie, tenue le vendredi après-midi, 10 mai 1889, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Qu'il soit résolu. Que cette Batterie ayant participé au Centenaire de Washington, dans la ville de New York, le 30 avril 1889, désire exprimer ses remerciements et sa reconnaissance aux personnes suivantes pour l'aide et les marques de courtoisie dont elle a été l'objet;

Au général Adolph Meyer, commandant la première Brigade, L. S. N. G., pour le don magnifique qu'il a fait, à cette Batterie; cet acte généreux de sa part a permis à celle-ci de faire le voyage.

Au colonel R. H. Garrett, Agent des passagers et au major Ed. Tyler, surintendant général du Queen & Crescent, pour les faveurs accordées et le wagon spécial mis à la disposition de la Batterie, ce qui nous a permis de faire un voyage très agréable.

Au major John C. Andrews, de la célèbre ligne Kennesaw, qui a accompagné la Batterie jusqu'à Jersey City, nous sommes spécialement reconnaissants, car c'est à son infatigable énergie et à son zèle, que nous devons le confort dont nous avons joui; il nous a signalé tous les passages intéressants dont le panorama se déroulait à nos yeux.

Au commandant J. V. Byrne du Sedgwick Grand Army Post 186, de la ville de New York, pour son procédé généreux et fraternel, consistant en l'envoi d'un corps de musique de 25 hommes pour nous escorter à la Parade du Centenaire. Cet e batterie envoie ses remerciements spéciaux.

Au major J. Eder, 1er tambour major, et à son corps de musiciens, nous envoyons aussi tous nos remerciements.

A M. L. J. Ellis, de New-York, agent général de l'Est du Virginia Midland, nous sommes redevables de services justement appréciés, et au Pennsylvania Railroad nous devons des remerciements pour avoir attaché notre voiture au Washington Flyer qui a fait le trajet avec la rapidité extraordinaire de 218 milles en 5 heures.

A la Washington Light Infantry de Washington, D. C., nous adressons tous nos remerciements pour les politesses dont elle nous a comblées et particulièrement au capitaine John S. Miller, de la Compagnie D, par l'entremise duquel a été présenté à la Batterie un magnifique guidon américain en soie comme souvenir de notre première rencontre.

Merci aux "Continental Guards" de la Nlle-Orléans de toutes leurs attentions.

A MM. C. W. Buckingham, Wm. Godfrey et Chipman du service Pullman, nous adressons également l'expression de notre reconnaissance pour les soins dont ils nous ont entourés.

Nous sommes aussi les obligés du général John Glynn, Jr., pour le repas qu'il nous a fait servir à l'arsenal à notre retour, et de O. V. Deffroy pour les rafraîchissements qu'il nous a envoyés.

Notre gratitude est en outre acquise à la presse qui s'est montrée si aimable à notre égard, et aux soldats de l'Union qui partout nous ont souhaité cordialement la bienvenue comme à des frères d'armes.

WM. H. BEANHAM.
Capitaine-Commandant.
GEO. B. HAMILTON, Secrétaire.

Mme Geo. MANTILLA,
DE PARIS,
ROBES ET MANTEAUX.
Spécialité de broderies
Pour garnitures. Travaux exécutés à des prix d'une extrême modicité.
111 rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.
12 mai—1m—Dim., Mar, Jo.

Bureau des Receveurs du Hope Insurance Co., 188 rue Commune.—Un dividende ayant été déclaré, tous les créanciers voudront bien se présenter et collecter le dit dividende.
A. B. WHEELER,
DAN. A. ROSE,
Receveurs.
9mai—10f

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Jolie position rue des Remparts Nos 204 et 206, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

Maison double rue Conti Nos 227 et 229, entre les rues Marais et Villeré.

Résidence en briques à étage rue des Remparts No 183.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 25 mai 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74:

1° Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti, entre les rues Marais et Villeré, borné par St-Louis, sur une profondeur de 139 pieds 10 pouces 7 lignes. L'ensemble une maison divisée en deux locations ayant six chambres, cuisine, haut—deux chambres, deux citernes, lieux d'aisance, &c., &c. **Louée $26 par mois.** La maison est en bon état.

2° Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre les rues Dumaine et St Philippe, borné par la rue Bourgogne. Ensemble une maison convertie en ardoises, briquetée entre poteaux, ayant huit chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, &c., &c. **Louée $20 par mois.**

3° La résidence en briques à étage No 183 rue des Remparts entre les rues Ste-Anne et Dumaine construite sur un terrain de 31, 11, 5 de face à Remparts sur 109 pieds de profondeur. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant 30 septembre 1889, à raison de $40 par mois.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse.

Conditions.—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses usuelles d'usage. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'acquisition et déposeront entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication un dépôt de 10 p cent comptant sur le prix d'adjudication. Actes de vente pardevant P. L. Fouchy, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 mai—

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de A. Prados Jr.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "C"—No 26,003.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau 201 rue du Canal—MARDI, 28 mai 1889, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 100 rue Dumaine, près Miro, je procéderai à la vente, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mai 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, de la propriété personnelle ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après un inventaire sur les lieux.

Conditions—Comptant sur les lieux.
19 mai—19, 27, 28.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 23me jour d'avril 1889, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Mme Mary E. Malone vs Patrick E. Malone et als—No 26,600 Division A—Dans cette affaire soumise à la cour sur les preuves et les plaidoiries enregistrées, la loi et les témoignages étant en faveur du plaignant et pour les raisons données et entendues par la cour:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mary B. Cadwell, femme de Patrick C. Malone, plaignante, et contre son dit mari, décrétant une séparation de propriétés entre eux, et en outre qu'elle ait un jugement en faveur de plaignante et contre son dit mari pour la somme de quinze cents piastres avec intérêt légal du 3 novembre 1888 jusqu'à paiement et les frais en reconnaissance de la propriété de son hypothèque légale sur toute la propriété de son mari mentionné ci-dessus, résultant de l'enregistrement de l'acte de déclaration du 3 novembre 1888, pardevant Benjamin Ory, notaire, enregistré au bureau des hypothèques, livre 390, folio 285.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante contre Nicolas J. Keating, syndic provisoire des créanciers du dit Patrick C. Malone, pour la somme de Quinze Cents piastres avec intérêt légal sur la somme à partir du 3 novembre 1888 jusqu'à paiement, avec reconnaissance de ses droits hypothécaires cités et dessus et payable en temps dû de l'administration des procédures d'insolvabilité rendues le 25 avril 1889. Jugement signé le 7 mai 1889.
Signé: THOS. C. W. ELLIS,
Juge.

En témoignage duquel j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour du mois de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-neuf.
HUGUES J. LAVERGNE,
Député Greffier.
19 mai—19—juin 4 17.

Hôtel de l'Europe à Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison.
26 av—2m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald & Cie.

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

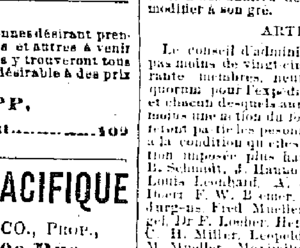

Seul agent pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en **Versements mensuels très faciles.**

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLÉANS.
1er oct87—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1889.

Liste de publication.

Barbat Jean Marie	Lazare (Alexandre, Léocadie et Cécile)
Blanchon Jeanne	Levroy François Xavier
Bonnaventure Vital	Leydet Joseph
Bourdet Pierre	Loy (Mme) née Kirmon
Brochez Nicolas	Lindecker Auguste Ferdinand
Cazaubon Joseph	
Chabrelle	Loski Anne
Corriez Jean François	Loski Jacques
Dandin Charles	Loyez Louis
Darroux Pierre	Maillet
Dupont Benjamin Pierre	Mallard Charles
Durvilh Pierre	Miens A P
Fayes Baptiste	Noiret Charles
Fouché Claire	Pacquet (époux)
Fourtier Léon	Pedeluye Hippolyte Lanne
Gaillard Octavie	Quirin Joseph
Garlepied Edouard	Reboul François Emile
Ganchou Daniel	Rouge Pierre
Gauthier Marie François Eugène	Rovère Pierre
Gaurin Emile	Schiltz Georges
Joret Léon Joseph Adolphe	Soligne Joseph
Labarrère Armand	Vincent Jean Baptiste
Lacoste	Y Barra (époux)
Laffont Joseph	
Laporte Jean Marie	

LETTRES.

Duval Maurice Raoul	Pazat François Adolphe
Mangue Antonia	Poisson Charles
Michallet Louis	Singe Baptiste

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er mai 1889.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlots de la rue du Canal, 2me district.
1er nov88—1 an—mor,jeu,dim

D. H. Holmes.

Notre vente annuelle à prix réduits commencera LUNDI.

ARTICLES SE LAVANT.

Linons imprimés, bon teint	3 1|2 et 5 cts.
Linons Perses imprimés	10 cts.
Batistes en couleur à raies et à carreaux	8 cts.
Batiste Ecossaise à dessins	12 1|2 cts.
Mousseline imprimée de la meilleure qualité	15 cts.
Zéphyrs Ecossais supérieurs	20 cts.
Linons imprimés "Union"	12 1|2 cts.
Linons toile	15 cts.
Linons Perses imprimés, couleur terre foncée	20 cts.
Beaux Linons blancs (32 pouces de largeur)....VOYEZ CELA	5 cts.
Nansous à carreaux ....VALEUR EXCELLENTE	5 cts.
Linons à carreaux des Indes, purs	8 cts.
Linons dentelle à raies (dessins de choix)	12 1|2 cts.
Linons avec bordure piquée, 42 pouces, pour costumes Empire (grands dessins)	7 cts.
Do. Qualité supérieure	20 cts.
Alpaca imprimé 6|4 (cachemire)	20 cts.

155 Canal St

8juil—1an—dim mar jeu

MICHEL LION & CO.
CLOTHING HOUSE,

—ACHETEZ VOS—

Costumes tout faits et sur commande,

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,

Vous serez sûr d'avoir de bonne marchandise pour très peu d'argent.

195, 197, 199 DECATUR ET STE-ANNE.

13 déc—1 an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR
Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.
Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE
Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
1er sept—1an

Téléphone 1146. — ETABLI EN 1870. — P. O. Box 2696.
A. W. MOFFETT.
Chantier de bois et moulin à raboter.
Coin des rues St-Louis et Franklin. (A la tête du Vieux Bassin.)
Vend du bois de cyprès et de pin pour charpente, fini et non travaillé, bois pour plancher, plafond et "weather boards," chêne, frêne, noyer, peuplier, pin blanc et cèdre.
28 sept—1 an — *Manufacture de wagons une spécialité.*

ETABLIE EN 1782.
COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.
Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.
Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.
BUREAU: 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1819.
Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.
Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.
67 ET 69 RUE DU CAMP.
W. R. Lyman, Prés.; Jos. Bowling, Vice-Prés.; Chas. E. Rice, Sec.
1 jan—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
Newton Buckner, Chairman; Rodolph Woeste, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. — LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '88—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
28 et 26 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIREE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoms
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'étoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

BASILE BARES,
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

Simon
LES PHOTOGRAPHIES
Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grossissement de peintures fanées.
CABINETS,
No 183 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.
15 mai—1an Dim

LE soussigné continuera les affaires d'encan et de propriétés foncières, dans toutes leurs branches, et sollicite respectueusement le patronage de ceux qui auront besoin d'un agent.
W. A. KERNAGHAN,
Successeur de C. E. Girardey & Co.

EN vue de l'avis qui précède, je sollicite respectueusement pour le successeur et l'associé de feu mon mari la continuation du patronage qui leur étaient acquis dans le passé.
Mme C. E. GIRARDEY.
Nouvelle-Orléans, 1er mai 1889.
12mai—1 sem

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, R. GALLY, D. FATJO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, W. G. VINCENT, JULES TUYES, H. LAROUSSINI, GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '89—1an.

L'Exposition DE Paris
Les personnes ayant l'intention de visiter l'Exposition de Paris ou de voyager en Europe, devraient se procurer des lettres de crédit du
STATE NATIONAL BANK.
Aux porteurs de ces lettres sont accordés les privilèges des chambres de lecture et de réception du Crédit Lyonnais, et ils recevront toutes les attentions et informations pour voir les beautés de la ville de Paris.
Ces lettres de crédit, quand elles sont contresignées aux bureaux du Crédit Lyonnais à Londres ou à Paris, sont reconnues dans toutes les parties de l'Europe.
Les crédits seront fournis contre soit du comptant ou des sécurités négociables, et la commission n'est chargée que sur le montant dont on s'est servi. S'adresser
Branch STATE NATIONAL BANK, Coin Conti et Royale, ou STATE NATIONAL BANK, Coin des rues Camp et Commune. Nouvelle-Orléans,
8 mai—1m mor et dim

M. GUILLAUME MOTHE
Successeur de Eugène Braquet,
Entrepreneur de Pompes Funèbres
COIN BOURBON ET ST-LOUIS.
22fév— Téléphone 710.

Membres Artificiels
Bandages herniaires et appareils chirurgicaux faits sur commande et appliqués par
A. McDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julia et St-Joseph.
31mai—1an

PEERLESS DYES Les meilleurs. Chez Droguistes.

C. LAZARD & Cie
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne
24 oct—1 an—dim mar ven

AMUSEMENTS.

GRANDE REPRESENTATION
—DONNÉE PAR—
L'ASSOCIATION DE BIENFAISANCE DES JEUNES GENS,
(Young Mens' Benevolent Association)
Organisée le 26 Juin 1858,
Au profit de leur **Fonds de Secours** au
GRAND OPERA HOUSE,
JEUDI SOIR, 6 JUIN 1889.
Il y aura des exercices gymnastiques, des ministrels et représentation dramatique par des **amateurs marquants.**
Comité d'organisation—B. P. Dart, ex-officio, John Hoffmann, chairman, A. N. Laine, Geo. Borda, Alex. Lazare, J. Stender, Wm Lalacke, Dan. Jacob, Geo. Mitchell, Chas J. Hauer, Billets 50 cents. Bureau de location ouvert 2 jours avant la représentation. Il n'y aura de prix extra que pour les Parquets lequel sera de 25 cents. 19 mai—19, 26,—juin 2, 3, 4, 5, 6.

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sont—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Nouveau Stock.
NATTES Jointless de Chine,
NATTES Jointless du Japon,
NATTES Jointless Damassées,
Le tout d'un genre tout à fait nouveau est d'un prix des plus réduits.
ELKIN & Cie.,
98 ..... Rue du Canal 98
RIDEAUX.
Renaissance, Colbert et Nottingham.
TOILE POUR HOUSSE,
Blanche et de Fantaisie.
SHADES! SHADES!
Pour Fenêtres.
CORNICHE, POLES.
TAPIS,
Velours, Moquette, Bruxelles, Trois Ply, Ingrain
CORTICINE, LINOLEUM, TOILE CIRÉE.
Le tout à grandes réductions.
24 oct—1an

J INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
102..........Rue Conti..........102
8 juin—Dim

HOTEL DU PACIFIQUE
LOUIS MARTIN & CO., Prop.,
15 et 17 Est 10e Rue,
Près Broadway.
RESTAURANT FRANÇAIS
DÉJEUNER A LA CARTE.
Diner, Table d'hôte, de 5½ à 8½, $1.00, VIN COMPRIS.
GRAND CAFÉ PARISIEN.
Billards et Jeux divers.
Journaux, Revues et Publications illustrées.
Dépôt de Cigarettes françaises
Bureau télégraphique. Interprètes
Voitures de Remise
Adresse télégraphique:
PACIFIQUE, NEW-YORK
15mai—3m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME"
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS.		
Primes sur les risques d'incendies	$243,629 43	
Primes sur les risques de rivières	32,191 74	
Primes sur les risques de mers	4,152 01	
Primes non expirées de 1887	61,687 31	$341,660 49
Moins, primes non expirées de 1888		81,125 35
		$260,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêt	$21,744 25	
Loyers	985	$22,729 25
		$283,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,020 35	
Pertes sur les rivières	1,613 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,134 84	
Taxes et dépenses	21,321 69	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$247,510 29
Profits nets		$35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

	1888.
$167,000 Bons consolidés Crescent Ex	$187,040 00
Argent en banque	140,145 98
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	53,850 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,033 52
Total	$459,369 50

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.
THOS. SEFTON, Président,
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et E. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.
JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
E. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 102 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.
13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

Succession de Daniel P. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,749—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ait) pour lesquelles le compte final présenté par M. J. Murphy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17mai—17,22,26

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,
POUR LE 18 MAI—CLASSE No 218
Tirage de 4 heures P. M.

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.
19	07	53	39	61	49	00	30	57	21	38	74	3	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature Ce 18 mai 1889—4 heures P. M.
J. A. A. BOUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'année N. S. 1889, pardevant moi, William Octave Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que, s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connue sous le No 36 de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND [SINGERS UNION], LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, ou à telle époque subséquente que le conseil de direction fixera; le but de la corporation est également d'engager, pour les fins ci-dessus, des artistes, musiciens, etc., nécessaires à l'exécution du plan projeté. Il sera exigé un prix d'entrée pour les représentations ou concerts qui seront donnés, lequel prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il serait absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisé en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacune, payables en quotités comme suit, savoir: En quatre quotités, dont trois de vingt [20] pour cent, et le dernier de quarante [40] pour cent, à percevoir à intervalles de deux mois au plus entre chaque paiement après avis. Pour chaque action souscrite le souscripteur recevra, sur le paiement de la dernière quotité, deux [2] billets de saison avec sièges choisis par le conseil d'administration ou un comité nommé dans ce but. Si une quotité n'est pas payée quand elle est due, le conseil pourra, dans les dix jours qui suivront, sans avis au souscripteur, canceller la souscription, et le montant payé sur l'action ou les actions, sera forfait et deviendra la propriété de la corporation.

Et, comme il est bien entendu que ce capital ne doit pas être placé dans un but de profit ou de spéculation, mais est destiné à acquitter les frais du festival dont il s'agit, ou à servir de fonds de garantie pour assurer le paiement des dits frais, le Conseil de Direction est par le présent autorisé à commencer les préparatifs, à conclure des contrats et à encourir les dépenses nécessaires aussitôt que la souscription aura atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars.

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats; d'ester en justice sous son nom; d'employer un sceau particulier; de l'annuler ou de le modifier à son gré; de détenir, recevoir, acheter, transférer et hypothéquer des propriétés meubles ou immeubles, de nommer tels administrateurs, directeurs et employés que nécessiteront les intérêts de la corporation; de faire et établir des règlements et sous-règlements pour l'administration des affaires de la corporation, et de les modifier à son gré.

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de pas moins de vingt-cinq ni de pas plus de quarante membres, dont desquels formeront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires, et chacun desquels aura, en son propre nom, au moins une action du fonds capital. Ce conseil tiendra par le présent dont suivent les noms, à la condition qu'ils se conformeront à l'obligation imposée plus haut: Jacob Hassinger, W. B. Schmidt, J. Hanno Deiler, Louis Grunewald, Louis Leonhard, A. J. Hoffman, Chas. J. A. Doerr, F. W. Bremer, F. E. Del Bondio, George Jurgens, Fred Mueller, Chas. F. Buck, Jos. Angel, Dr F. Loeber, Henry Budig, Chr. Hobson, C. H. Miller, Leopold Christ, Max Heller, E. M. Mueller, Maximilian Hermann, M. Vonderbank, John Strauss, R. G. Holzer et H. Ehrensing.

S'il en était parmi ces personnes qui ne voulussent pas accepter la nomination, les autres, en majorité à n'importe laquelle des réunions régulières auraient le pouvoir de les remplacer. Le conseil restera en fonctions jusqu'à ce que la corporation ait accompli son but et que les affaires de celle-ci soient liquidées. Il remplira toutes les vacances survenant quelle qu'en soit la cause, par une majorité de ses membres votant à n'importe quelle assemblée spéciale ou régulière. Il aura le pouvoir de désigner des sous-comités se composant d'actionnaires, et de donner à ces comités le droit de conclure des contrats; mais ceux-ci devront invariablement être approuvés par lui.

Le Conseil aura le pouvoir d'adopter les règlements nécessaires pour la bonne administration des affaires de la compagnie. Il devra les devoirs des officiers et des comités et s'occupera de toutes les affaires de nature à assurer le succès du festival; mais le pouvoir ici contenu de contracter, acheter, vendre, hypothéquer, louer, etc., sera compris de façon à le restreindre à tels contrats qui seront jugés nécessaires pour arriver aux fins de cette corporation.

ARTICLE VII.

Les messieurs ci-après nommés seront les officiers de la corporation et conserveront leurs qualités jusqu'à l'accomplissement de son but et la liquidation de ses affaires: Jacob Hassinger, président; Charles F. Buck, premier vice-président; R. H. Benners, second vice-président; J. Hanno Deiler, directeur-musical; Louis Grunewald, trésorier; Louis Leonhard, secrétaire aux finances; Charles J. A. Doerr, secrétaire; A. J. Hoffmann, secrétaire correspondant et Maximilian Hermann, président du comité local du festival. Les vacances survenant, quelles qu'en soient les causes, seront remplies par la majorité du Conseil d'Administration votant à n'importe quelle séance régulière.

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

Dès que le but motivant la création de cette corporation aura été atteint, ses affaires, sans formalités, seront liquidées par le Conseil d'administration ou un Comité spécial nommé par lui; et le dit Conseil ou son comité aura le pouvoir de vendre et de disposer de tous les biens et effets, quelle que en soit la nature, de la corporation, et, après paiement de toutes les dettes, le surplus, s'il y en a, sera partagé au *pro rata* parmi les actionnaires, et ce partage sera *ipso facto*, une dissolution de la corporation.

ARTICLE X.

Aucun actionnaire de la corporation ne sera responsable des contrats ou des erreurs de celle-ci pour plus que la somme à elle due sur ses actions; de même qu'aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler la charte ou d'exposer l'actionnaire à d'autre responsabilité que le paiement de la somme due sur son action.

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr. témoins compétents, résidant dans la paroisse, lesquels ont apposé leurs signatures avec celles des personnes ci-dessus nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé:

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Hermann,	R. H. Benners,
A. G. Ricks,	F. Rickert,
Fred Peters,	H. S. Michel,
J. G. Eustis,	M. Vonderbank,
Chas J. A. Doerr,	Ph W. Dielman,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Bremer,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen P. Noll,	Albert Heinz,
Frantz & Opitz,	H. L. Franz,

Jacob Schoen, par Frantz Augustus Rice,
Henry Rice,
German Singing Society of the Sixth District, Ernst Seeman, Président.
Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède, du "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 395, folio 103.
Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.
GEORGE GUINAULT,
Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund [Singers' Union] Limited", enregistré en mon bureau.
En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D., 1889.
W. O. HART, notaire.
7mai—5fen30j

FAITES VOTRE GLACE.

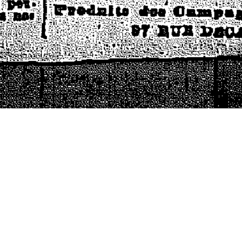

Glace, crème à la glace, carafes frappées, en quelques minutes, avec nos appareils brévetés, faisant de 1 à 18 liv. de glace à la fois.—*Appareils pour climats chauds.* Prix $10.00 à $185.
L. DERMIGNY & CIE.,
126 W. 25th str.
NEW-YORK.
21 av—5 dim

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS!
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.